

La vie de plus d'1 million d'enfants en dépend

Prise de position de l'OKAJU sur la situation des enfants à Gaza¹

Imaginez que vous vivez sur un territoire où les atrocités guerrières ne cessent de s'empirer, que vous vivez dans un territoire en guerre. Chaque nuit, il vous est impossible de dormir ; jour et nuit, vous entendez des détonations qui laissent derrière elles des corps déchiquetés et sans membres ; le retentissement des sirènes d'alerte anti-aérienne vous obsède. Vous ne pouvez plus vous échapper de ce qui fût votre « chez vous », car vous n'en avez plus la force physique et mentale. Les frontières de votre territoire sont fermées et surveillées par des soldats.

Imaginez maintenant que vos enfants vivent dans cet enfer. « *On ne peut pas leur parler, ils nous regardent comme si on n'existait pas* »², témoigne une psychologue allemande en parlant des enfants martyrisés et traumatisés par cette guerre. Des enfants qui se retirent, renfermés sur eux-mêmes et qui ne parlent plus. Ces enfants refusent parfois de se nourrir et doivent être alimentés artificiellement. Les cauchemars sont fréquents, ils s'automutilent en se mordant, s'arrachent les cheveux. « *Mes enfants me regardent dans les yeux tous les jours, ils cherchent des réponses. Je n'ai pas de réponses à leur donner* »³, explique un père de famille.

Imaginez que vous vivez dans un endroit où chaque jour 25 enfants meurent, où 57 000 personnes, dont 18 000 enfants ont déjà été tués lors de bombardements. 71 000 enfants risquent de mourir de malnutrition aiguë⁴. Au moins 10 000 personnes sont portées disparues, dont une grande part serait des enfants – sous les gravats des bâtiments détruits, séparés de leurs familles, détenus, à risque d'exploitation⁵. Et plus de 125 000 personnes ont été blessées⁶...

Imaginez vivre sur un territoire où vos enfants ne peuvent plus aller à l'école, la plupart des écoles étant bombardées. Des centaines de milliers d'enfants sont ainsi privés de ce droit fondamental⁷.

Imaginez que votre enfant est en situation de handicap ou a une maladie, et que vous n'avez plus accès aux médicaments⁸. Le ravitaillement étant difficile pour tous, avec parfois plus de 2000 personnes se battant pour un colis alimentaire, comment des personnes malades ou en situation de handicap pourraient-elles y avoir accès ? Fuir et se déplacer relève de l'ordre de l'impossible avec un enfant en situation de handicap en temps de guerre. Les médicaments ou les appareils nécessitant de l'électricité se font rares⁹. En juillet 2024, il y

¹ Conformément à l'article 1er de la loi instituant l'OKAJU, la mission de l'OKAJU se base sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Cette dernière stipule dans son article 4 (clause générale d'application) que les États-parties s'engagent à prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les droits reconnus dans la Convention et ceci également au niveau international : « Dans le cas des droits économiques, sociaux et culturels, ils prennent ces mesures dans toutes les limites des ressources dont ils disposent et, s'il y a lieu, dans le cadre de la coopération internationale ».

² Interview accordée à l'hebdomadaire Die Zeit : „Kinder in Gaza: "Du kannst sie nicht ansprechen, sie schauen durch dich hindurch"“

³ <https://www.savethechildren.net/stories/nowhere-safe-children-gaza>

⁴ <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20250723-gaza-71-000-enfants-risquent-mourir-malnutrition-aigu%C3%AB-alerte-unicef-baptiste-chapuis>

⁵ <https://www.savethechildren.net/gaza-missing-children>

⁶ <https://eurochild.org/news/gaza-a-war-on-children-exposes-the-eus-double-standard-on-human-rights/>

⁷ <https://news.un.org/fr/story/2024/09/1148576>

⁸ <https://www.breakingthesilenceongaza.org/palestinians-with-disabilities#statements>

⁹ https://www.theguardian.com/commentisfree/article/2024/jul/19/disabled-people-gaza-cerebral-palsy?CMP=fb_cif

a un an, seuls 16 des 36 hôpitaux étaient partiellement opérationnels, dont 11 partiellement accessibles¹⁰. À cela s'ajoute des conditions sanitaires déplorables, où le nombre de maladies contagieuses se répandent, où les cas de diarrhées sévères pour les moins de 5 ans augmentent¹¹. Ce territoire compte désormais, selon UNICEF, le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde¹².

Imaginez la faim. Les enfants sont malnutris et 71 000 d'entre eux risquent de mourir de malnutrition aiguë¹³. « *Les mères me demandent de la nourriture pour leurs enfants, les femmes enceintes de six mois ne pèsent souvent pas plus de 40 kilos. La situation est plus que critique* », dit un médecin¹⁴.

Les points de passages sont restreints et l'acheminement de l'aide humanitaire est fortement limité¹⁵¹⁶.

Ces privations et menaces directes sur la vie, la santé et le développement des enfants constituent une violation manifeste des engagements internationaux, en particulier des articles 24 et 27 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, qui garantissent à chaque enfant le droit au meilleur état de santé possible, à une alimentation suffisante et à un niveau de vie permettant son développement optimal.

Oui, ce territoire existe, à environ 6h de vol du Luxembourg ; d'une surface de 45 km². Vous savez sans doute de quel territoire il s'agit.

En 2024, la Palestine, et plus spécifiquement Gaza, est devenu l'endroit le plus meurtrier au monde pour un enfant¹⁷.

« *À Gaza, les gens parlent tout seuls. Ils ne sont pas schizophrènes ou psychotiques. Ils sont en décompensation mentale sévère. Nous sommes les témoins d'une nouvelle réalité clinique. Au-delà du stress post-traumatique. Au-delà du traumatisme. Nous assistons à l'effondrement collectif des fonctions mentales, une maladie si grave qu'elle mérite son propre nom ... Le syndrome de Gaza* »¹⁸.

En tant qu'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher, il m'est impossible de ne pas réagir aux images de corps d'enfants mutilés et affamés, de visages d'enfants épuisés, aux yeux d'enfants vides d'espoir. En tant que *défenseur des droits de l'enfant*, il m'est impossible de maintenir le silence car ce sont les enfants qui paient le plus lourd tribut.¹⁹

Il est aussi de ma mission de rappeler, dans ce contexte, les droits ancrés dans la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989. Ainsi, l'article 38 dispose que toutes les États parties s'engagent à respecter le droit humanitaire international applicable aux enfants en situation de conflit armé. De plus, les États doivent protéger et prendre soin des enfants touchés par

¹⁰ <https://www.un.org/unispal/document/opt-emergency-situation-update-issue-38-05aug24/>

¹¹ <https://www.un.org/unispal/document/opt-emergency-situation-update-issue-38-05aug24/>

¹² <https://onu.delegfrance.org/le-conflit-a-gaza-a-ete-particulierement-meurtrier-pour-les-enfants>

¹³ <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20250723-gaza-71-000-enfants-risquent-mourir-malnutrition-aigue%C3%AB-alerte-unicef-baptiste-chapuis>, 23 juillet 2025

¹⁴ <https://www.medecinssansfrontieres.ca/palestine-la-malnutrition-aigue-atteint-un-niveau-record-dans-deux-centres-de-sante-de-msf-a-gaza/>. Joanne Perry, médecin de MSF à Gaza

¹⁵ <https://www.medecinssansfrontieres.ca/palestine-la-malnutrition-aigue-atteint-un-niveau-record-dans-deux-centres-de-sante-de-msf-a-gaza/>.

¹⁶ Le blocage ou la restriction de l'aide humanitaire constitue une violation des engagements internationaux. Les organisations humanitaires et les Nations Unies alertent que des milliers de camions sont retenus à la frontière, incapables d'atteindre une population frappée par la faim, la maladie et la pénurie d'eau.

¹⁷ <https://www.savethechildren.net/what-we-do/emergencies/war-gaza>

¹⁸ 21 juillet 2025, C'est un anéantissement psychologique de masse, Abu Abed, coordinateur médical pour Médecins Sans Frontières à Gaza. https://www.linkedin.com/posts/m%C3%A9decins-sans-fronti%C3%A8res-france_21-juillet-2025-cest-un-an%C3%A9antissement

¹⁹ BBC (1.8.2025): "Two girls shot in Gaza- BBC pieces together what happened and looks at dozens more child shootings"

<https://bbc.com/news/videos/cjelp738zd7o?accountMarketingPreferences=off>

les conflits armés. De manière générale, les droits ancrés dans au moins 20 des articles (sur un total de 42) de la Convention relative aux droits de l'enfant sont violés lors d'un conflit armé²⁰.

Le 26 juin 2025, le Conseil européen a appelé à un cessez-le-feu immédiat à Gaza et à la libération sans condition de tous les otages, conduisant à la cessation permanente des hostilités. Il déplore la situation humanitaire désastreuse à Gaza, le nombre inacceptable de victimes civiles et les niveaux de famine extrême.

Cet appel fait écho aux nombreuses voix de la société civile et des institutions de défense des droits humains, notamment celles de l'**European Network of Ombudspersons (ENOC)**²¹ ou Eurochild^{22 23}, qui exigent une action concrète fondée sur les principes du droit international humanitaire.

Tous s'accordent sur l'urgence d'un cessez-le-feu afin de protéger la vie des enfants et d'un accès humanitaire sans entrave, afin de garantir la livraison de l'aide vitale et du soutien nécessaire dans toutes les zones touchées. Une priorité doit être accordée à la sécurité et au bien-être des enfants ; toute violation des droits des enfants, y compris leur meurtre ou leur mutilation, doit cesser immédiatement. Une responsabilisation effective des auteurs de crimes graves, notamment contre les enfants doit s'en suivre.

Un cessez-le-feu et la protection des enfants n'est pas une option parmi d'autres, mais la seule alternative.

Si Israël a été victime le 7 octobre 2023 de terribles attaques, l'argument des otages ne saurait continuer de justifier une guerre dont les premières victimes sont les civils, et en particulier les enfants²⁴. Le droit à la légitime défense ne dispense pas de la responsabilité d'agir dans le respect du droit international humanitaire et des droits de l'enfant. Il est évident que l'OKAJU soutient tous les efforts diplomatiques pour libérer les otages israéliens pris en captivité dans le cadre de l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 contre le peuple israélien et qui a également impliqué trop d'enfants victimes et témoins d'atrocités.

Rappelons que le 21 novembre 2024, la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt à l'encontre de Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, notamment pour crimes de guerre (emploi de la famine comme arme) et crimes contre l'humanité (meurtres, persécutions, actes inhumains, attaques contre la population civile), pour des faits commis depuis octobre 2023²⁵. Plusieurs organes des Nations Unies et experts indépendants relèvent la présence d'éléments caractéristiques du génocide dans les méthodes de guerre employées : nombre très élevé de victimes civiles, conditions de vie intenable imposées à la population, et entrave à l'aide humanitaire essentielle. Un comité spécial de l'ONU a notamment souligné l'intention manifeste de priver les civils de biens vitaux tels que la nourriture, l'eau et les soins^{26 27}. Parallèlement, depuis 2025, des organisations israéliennes majeures telles que B'Tselem et Physicians for Human Rights-Israel estiment, sur la base de rapports documentés, que les massacres de civils, la destruction du système de santé et la

²⁰ Monitoring State Compliance with the UN Convention on the Rights of the Child, Children's Well-Being: Indicators and Research, No25, Springer, 2022, pp. 382-383.

²¹ **ENOC Bureau statement on continuous massive violations of the rights of children in Gaza - ENOC**

²² <https://eurochild.org/news/urgent-on-the-humanitarian-situation-in-gaza/>

²³ L'OKAJU est membre de ces deux organisations.

²⁴ https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/07/24/s-indigner-de-l-aneantissement-de-gaza-ne-suffit-plus_6623446_3232.html

²⁵ <https://news.un.org/en/story/2024/11/1157286> « ICC issues arrest warrants for Netanyahu, Gallant and Hamas commander ».

²⁶ <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/11/un-special-committee-finds-israels-warfare-methods-gaza-consistent-genocide>.

²⁷ <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/05/end-unfolding-genocide-or-watch-it-end-life-gaza-un-experts-say-states-face>.

privation délibérée de nourriture à Gaza répondent aux critères du crime de génocide selon le droit international²⁸²⁹.

Ayant à l'esprit la responsabilité du Luxembourg en tant qu'État partie découlant de l'article 4³⁰ de la Convention relative aux droits de l'enfant, je tiens à saluer les actions diplomatiques déterminées du gouvernement luxembourgeois, et particulièrement celles du Vice-Premier Ministre Xavier Bettel, en faveur d'une paix juste et durable au Proche-Orient. L'OKAJU invite le gouvernement luxembourgeois à continuer de déployer tous ses efforts diplomatiques pour parvenir à un cessez-le-feu et à mener une action humanitaire efficace et durable pour la protection des enfants pris dans les affres du conflit à Gaza.

Face à cette situation intenable qui perdure, il est essentiel de tout mettre en œuvre pour garantir, voire rétablir la primauté du droit international et humanitaire.

La vie de 1,1 million d'enfants en dépend³¹.

Luxembourg, le 13 août 2025

Charel Schmit

Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher

²⁸<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/07/israel-opt-israeli-organizations-conclude-israel-committing-genocide-against-palestinians-in-gaza-in-another-milestone-for-accountability-efforts/>

²⁹<https://www.rtb.be/article/israel-commet-un-genocide-a-gaza-le-rapport-de-deux-ong-israeliennes-11581582>

³⁰ L'article 4 (clause générale d'application) stipule que les États-parties s'engagent à prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les droits reconnus dans la Convention et ceci également au niveau international : « Dans le cas des droits économiques, sociaux et culturels, ils prennent ces mesures dans toutes les limites des ressources dont ils disposent et, s'il y a lieu, dans le cadre de la **coopération internationale** ». <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>

³¹ <https://www.savethechildren.net/what-we-do/emergencies/war-gaza>